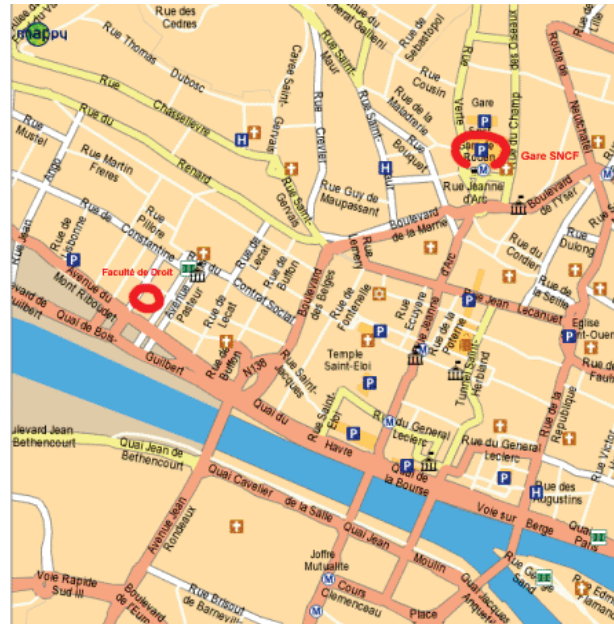


Plan d'accès de la Gare à la Faculté de Droit, des Sciences Économiques et de Gestion



Horaires de train (tous les jours en semaine) :

Paris : 7 h 20 -> Rouen : 8 h 49
Paris : 7 h 53 -> Rouen : 9 h 01
Rouen : 17 h 59 -> Paris : 19 h 10
Rouen : 18 h 09 -> Paris : 19 h 40

Hôtels à proximité de la Gare : hôtel de Dieppe***
(02 35 71 96 00), hôtel Andersen* (02 35 71 88 51)

Hôtel à proximité de la Faculté : hôtel Ibis** Rouen
centre rive droite (02 35 70 48 18)

Responsable scientifique pour le CREDHO- DI
Rouen : Abdelwahab Biad
biad.abdelwahab@univ-rouen.fr

Responsable scientifique pour le CREDHO Paris-
Sud : Paul Tavernier
credho@credho.org

Secrétariat du Colloque : Evelyne de Pierrefeu
evelyne.depierrefeu@univ-rouen.fr
Tel: 02 32 76 98 19 Fax: 02 32 76 98 12

Par Métro (environ 15 mn) : direction Georges
Braque ou Technopôle - arrêt Théâtre des Arts. Puis
prendre le TEOR T1, T2 ou T3 - arrêt Louis
Pasteur.

À pied (environ 20 mn) : prendre Boulevard de la
Marne, puis Boulevard des Belges. Rue du Contrat
Social (4^{ème} rue à droite). Place de la Madeleine,
descendre Avenue Pasteur vers la Seine. La Faculté
se situe sur votre droite.

En taxi (environ 5 mn): Station à la Gare.

Colloque international

« *Le droit international humanitaire face aux défis du XXI^e siècle : 60 ans après les conventions de Genève* »



Centre d'Etudes et de Recherches sur les droits de
l'Homme et le droit humanitaire

CREDHO-DI Université de Rouen
en coopération avec CREDHO Université Paris Sud



Jeudi 29 avril 2010

Faculté de Droit, Sciences Économiques et Gestion
3, avenue Pasteur 76186 Rouen Cedex
Amphi B 250



8 h 30 : Accueil des participants

9 h 00 : Allocution d'ouverture par le Président de l'Université de Rouen et Mot de bienvenue par le Doyen de la faculté

9.30 : Rapport introductif par Abdelwahab Biad, Maître de conférences, CREDHO-DI Université de Rouen

**10 h – 11 h : Session plénière 1 :
Développement coutumier et conventionnel**

Présidence de Philippe Weckel
Professeur à l'Université de Nice

« Le droit international humanitaire coutumier : bilan de l'étude du CICR » (Stéphane Ojeda, consultant juridique au CICR)

« La question de l'emblème et le troisième protocole additionnel aux Conventions de Genève (Protocole III) » (François Bugnion, consultant indépendant en droit et en action humanitaires, ancien directeur du droit international au CICR)

« Articulation droit international humanitaire coutumier et conventionnel » (Paul Tavernier, Professeur émérite, Université de Paris Sud, CREDHO)

11 h : Débat

11 h 20 : Pause-café

**11 h 30 - 12 h 30 : Session plénière 2 :
Développement jurisprudentiel**

Présidence de François Bugnion

« Le « juge combattant » (de l'évaluation judiciaire des options militaires dans la jurisprudence du TPIY) » (Rafaëlle Maison, Professeure, Université de Paris-Sud)

« Les limites du droit international pénal et de la justice pénale dans la mise en œuvre du droit international humanitaire » (Marco Sassoli, Professeur, directeur du Département de droit international public et organisation internationale, Université de Genève)

« L'apport de la jurisprudence de la Commission de réparation Erythrée-Ethiopie au droit international humanitaire » (Philippe Weckel, Professeur de droit international, Université de Nice)

12 h 30 : Débat

12 h 50 : Interruption des travaux et déjeuner

**14 h - 15h : Session plénière 3 :
Problèmes et réponses : les victimes**

Présidence de Rafaëlle Maison
Professeure à l'Université de Paris-Sud

« Les personnels humanitaires » (Arnaud de Raulin, Professeur à l'Université d'Artois, ancien Doyen de la faculté de droit de Douai)

« Les violences sexuelles à l'encontre des femmes dans les conflits armés » (Mélanie Dubuy, Maître de conférences, Université de Nancy)

« Les enfants » (Antoine Meyer, sous-direction des droits de l'Homme et des affaires humanitaires au Ministère des Affaires étrangères)

15 h : Débat

15 h 15 : Pause-café

**15 h 30 - 16 h 45 : Table ronde :
Nouveaux acteurs et notion de
participation aux hostilités**

Modérateur : Marco Sassoli
Professeur à l'Université de Genève

« Les sociétés militaires et de sécurité privées : les lignes rouges de l'externalisation des missions militaires » (Philippe Weckel)

« La problématique de l'adversaire irrégulier » (Colonel Pierre Ferran, Chef de la section juridique opérationnelle de l'état-major des armées)

« Participation directe aux hostilités : interprétation du CICR » (Stéphane Ojeda)

« Le « terroriste » et le droit international humanitaire » (Philippe Guillot, Maître de conférences, Université de Rouen, membre du CREDHO-DI)

« Forces des Nations-Unies et respect du droit international humanitaire » (Philippe Lagrange, Maître de conférences, Université de Poitiers)

16 h 45 : Débat

17 h 15 : Conclusions par le Pr Paul Tavernier